



PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
valant Programme Local de l'Habitat

3.2 - REGLEMENT GRAPHIQUE Commune de Tercis-les-Bains

Echelle 1/5 000 DGFIP PCI 2022

PLUi-H approuvé le 18 décembre 2019 :

1ère modification simplifiée du PLUi-H approuvée le 14 avril 2021
2ème modification simplifiée du PLUi-H approuvée le 18 octobre 2022
1ère modification du PLUi-H approuvée le 19 mars 2024

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 14 avril 2021
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 18 octobre 2022
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 14 février 2024

Le Président,
M Julien DUBOIS



grand-dax.fr

GRAND DAX
AGGLOMERATION

URBANISME

UA Limite et nom de zone

Emplacements réservés

Voie
Ouvrages publics, installations d'intérêt général, logement local social

Prescriptions d'implantation

Marge de recul particulière

Commerce et artisanat

Limitaire de préservation de la diversité commerciale

Autres prescriptions

OAP Orientation d'aménagement et de programmation

Règles de stationnement minuscule (proximité d'un transport en commun ou site prioritaire)

Bâtiment susceptible de changer de destination (cf liste détaillée dans le règlement écrit)

Règles architecturales particulières

Secteur à programme de logements mixte sociale en zone U et AU

RISQUES

Prescriptions liées au risque inondation

Zones avec limitations de la constructibilité définies au Plan de Prévention du Risque Inondation

Zones de risque de crues fortes identifiées dans le Atlas Inondation

Prescriptions liées au risque incendie de forêt

Zone de contact entre les zones d'urbanisation habitée et l'espace boisé, matérialisant les enjeux de la prévention du risque incendie de forêts

Prescriptions liées au bruit

Zones concernées par le Plan d'Exposition au Bruit de l'aérodrome de Dax-Seyresse

Prescriptions liées au risque mouvement de terrain

Zone de risque d'affaissement et d'éboulement

Prescriptions liées au risque pyrotechnique

Zone de risque pyrotechnique - Z1/Z2

Zone de risque pyrotechnique - Z3

Zone de risque pyrotechnique - Z4

Zone de risque pyrotechnique - Z5

Prescriptions liées au risque de transport de matières dangereuses

Zone des ouvrages de transport de gaz naturel

Toute intervention dans cette zone doit faire l'objet d'une demande de renseignements auprès de TSD

PATRIMOINE, PAYSAGE ET BIODIVERSITE

Ensembles paysagers et bâtis à protéger (cf fiches numérotées en annexe)

Espace boisé classé

Éléments paysagers à protéger

Trame verte - réservoirs de biodiversité principaux

Trame verte - réservoirs de biodiversité secondaires

Trame verte - corridors écologiques

Trame bleue - réservoirs de biodiversité principaux

Trame bleue - corridors écologiques

Site patrimonial remarquable (ex-ZPPAUP)

Périmètre de protection des monuments historiques

Sites classés ou inscrits

DIVERS

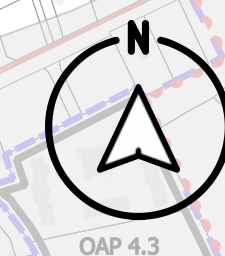
Périmètre de surcis à statuer (niveau 500m LUV hors Déclaration d'utilité publique)

Le fonds cadastral utilisé est celui fourni par le DGFIP et n'offre pas une parfaite continuité géographique intercommunale. Des chevauchements entre communes peuvent donc apparaître. Seules les informations concernant la commune nommée sur chaque plan sont opposables.

Limites de la commune concernée

Limites des communes limitrophes (représentées à titre indicatif)

Emplacements réservés		
N°	Objet de la réservation	Bénéficiaire
V1	Création d'un cheminement piéton (3 m de largeur)	Commune
V2	Création d'un cheminement piéton (10 m de largeur)	Commune
V3	Aminagement pour passage d'une canalisation d'assainissement (6 m de largeur)	Commune
V4	Élargissement de voie pour création d'un cheminement piéton (11 m de largeur totale)	Commune



0 200 m

Sources : IGN BD TOPO® - © IGN 2021
Cartographie : Communauté d'Agglomération du Grand Dax, 2023